MERBES-LE-CHÂTEAU

Bulletin d'informations communales

N° 2 - 2019

A VOS AGENDAS

Le Solstice d'été

Fêtes du Solstice d'été les

21 et 22 juin 2019

Passage du Tour de France

Lundi 8 juillet 2019

Le Tour de France

Dans ce numéro :

Le mot du Bourgmestre Le coin des scientifiques	2
C.P.A.S - Informations	3
Distribution sacs poubelle Ligne ferroviaire Demande d'emploi Elections	4
Plaine de jeux communale Candidatures moniteurs Stage d'été Bibliothèque communale	5
Circulation Halage Rubrique état civil O.N.E	6
La mobilité douce	7
Archery Club LB Conférence sur l'abeille	8
Rubrique séniors - Excursions	9
Tour de France Mérite et espoir sportif	10
Agenda des festivités	11
Fêtes du Solstice d'été	12

Ed.responsable : Philippe LEJEUNE 0479/34.89.51 philippelejeunemlc@gmail.com

Rédaction : Nancy PATERNOTTE 071/55.90.75 nancy.paternotte@commune-merbes-le-chateau.be

Le mot du Bourgmestre

26 mai 2019 : un dimanche pas comme les autres.

Le 26 mai prochain, nombre de nos concitoyens seront appelés à voter pour élire leurs représentants au Parlement européen, à la Chambre et au Parlement wallon. Les circonscriptions électorales pour ces trois élections correspondent, respectivement, à la Région wallonne, à la Province de Hainaut et aux arrondissements administratifs de Thuin et Charleroi. En 2018, notre circonscription électorale pour l'élection du Parlement wallon a été redessinée suite à la création de la circonscription électorale du Centre ; ce qui a entraîné le retrait de notre circonscription « thudinienne », des communes de Binche, Estinnes et Morlanwelz et le rattachement de l'arrondissement administratif de Thuin à la circonscription électorale de Charleroi qui s'appelle désormais circonscription électorale de Charleroi-Thuin.

Le canton électoral est le territoire au niveau duquel s'opère le recensement des votes au cours d'une élection. Celui de Merbes-le-Château regroupe désormais les deux seules communes d'Erquelinnes et de Merbes-le-Château. Le 26 mai, sept bureaux de vote et dix-huit bureaux de dépouillement seront déployés sur notre entité, sous la direction des présidents des bureaux principaux que je remercie vivement pour leur implication dans le présent processus électoral car ils sont les garants de son bon déroulement.

Je suis persuadé également que nos concitoyens qui seront…inévitablement appelés à participer activement aux élections, en accueillant les électeurs dans les bureaux de vote ou en assurant le dépouillement des bulletins, rempliront leur devoir citoyen avec bienveillance, dévouement et respect. Car ils constituent un maillon indispensable dans le bon fonctionnement de notre démocratie. Je les en remercie d'avance.

Vous recevrez votre convocation électorale environ 10 jours avant les élections. Dans le cas contraire, vous êtes invités à la retirer au secrétariat communal. Vous êtes électeur pour les trois élections du 26 mai 2019 aux conditions suivantes : vous avez la nationalité belge, vous êtes inscrit dans les registres de population d'une commune belge au 01/03/2019, vous avez 18 ans le 26/05/2019 et vous n'êtes pas déchu du droit de vote.

Le vote est obligatoire, libre et secret. En ce sens il est un gage de démocratie et de représentativité citoyenne. Le vote par procuration est cependant possible dans des conditions bien précises et nécessite des documents administratifs qui peuvent vous être fournis à l'administration communale.

Philippe Lejeune

Le petit coin des scientifiques

Solution du problème précédent (Bulletin n°1/2019).

Soit d la distance Le Havre-New York, t le temps de parcours aller-retour et v la vitesse du navire. Considérant que la vitesse est constante, la loi du mouvement est d = v.t ou t = d/v. Le temps de parcours du premier navire est t = d/30 + d/40, celui du second navire est t' = d/35 + d/35. On peut aisément montrer, en réduisant au même dénominateur que t = 140d/4200 +105d/4200 = 245d/4200 et que t' = 2d/35 = 240d/4200. Le temps de parcours t est donc > t' et le second navire sera de retour au Havre le premier.

Nouveau problème : « Le nénuphar et l'étang »

Un nénuphar doublant chaque jour sa surface couvre un étang en 40 jours.
Quand aura-t-il couvert la moitié de l'étang ?

CPAS - Informations

Service transport social

Le service de transport social est accessible **du lundi au vendredi de 8h à 16h30** à toute personne résidant sur l'entité de Merbes-le-Château et ne possédant pas de véhicule ou n'étant pas en mesure de l'utiliser provisoirement.

L'objectif principal de ce service est de permettre de se rendre à des rendez-vous médicaux et hospitaliers ainsi que d'effectuer des courses dans les communes avoisinantes suivant les disponibilités du service.

Le tarif est calculé en fonction des kilomètres parcourus.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service administratif tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h.

071/59.75.40

Vestiaire

Le CPAS vend des vêtements de seconde main à des prix démocratiques.

Le local est situé à LABUISSIERE, rue Neuve 16.

Horaire :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 12h30 à 16h30

Vendredi - FERMÉ

Tous les dons de vêtements sont les bienvenus.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service social.

071/59.75.45

PLAN MEBAR

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'une **subvention accordée par la Région wallonne aux ménages à revenus modestes pour la réalisation, dans leur logement, de travaux qui vont leur permettre d'utiliser plus rationnellement l'énergie.**

Exemples: Remplacement de châssis ou de portes extérieures, installation d'un poêle, d'une cuve, gainage d'une cheminée, placement d'une chaudière ou d'un chauffe-eau,…
Les travaux doivent être réalisés dans le logement principal du demandeur.

MONTANT MAXIMUM La prise en charge maximale des travaux est de **1.365,00 €.**
Un délai de 5 ans doit être écoulé entre deux demandes.

BENEFICIAIRES

Ce sont les ménages, propriétaires ou locataires, dont les ressources sont inférieures ou égales au montant du revenu d'intégration sociale (RIS) majoré de 20 %. Ce montant est indexé régulièrement.

A QUI S'ADRESSER?

Seul le CPAS est autorisé à transmettre les dossiers de demande au SPW. Le service social vérifiera que les conditions d'octroi sont réunies et lancera la procédure.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le CPAS au

071/59.75.45

Avis à la population - Distribution des sacs poubelle

Comme chaque année, l'Administration Communale distribuera des sacs poubelle à tous les ménages en ordre de paiement de la taxe immondices 2019.

Vous pourrez donc vous rendre, à votre convenance, à une des permanences ci-dessous :

⇒ LABUISSIERE - Salon communal rue Neuve 14b - **Lundi 6 mai 2019** de 8h à 12h

⇒ MERBES-LE-CHÂTEAU - Salle de coupe rue Haute 11b - **Mardi 7 mai 2019** de 8h à 12h

⇒ MERBES-STE-MARIE - Salle « Le Merbien » route de l'Etat 54 - **Mercredi 8 mai 2019** de 8h à 12h

⇒ FONTAINE-VALMONT - Salle Desoil Place Desoil 3 - **Jeudi 9 mai 2019** de 8h à 12h

⇒ Administration Communale - rue St Martin 71 - **Vendredi 10 mai 2019** de 16h à 18h30 et **samedi 11 mai 2019** de 9h à 12h

Veuillez vous munir de votre carte d'identité et être en ordre de paiement de la taxe immondices 2019.

Si vous venez pour une tierce personne, vous devez être en possession d'une procuration et d'une copie de la carte d'identité de cette personne.

Ligne 130a : Charleroi - Erquelinnes

Envie de consacrer un peu de temps pour défendre et assurer la promotion de la ligne ferroviaire Charleroi – Erquelinnes ?

Alors rejoignez nous !

2eme réunion du comité de la ligne ferroviaire Charleroi – Erquelinnes

Thème :
Quelle offre de trains souhaitez-vous sur la ligne ?
Préparez vos demandes !

Lundi 29 avril 2019
de 18h25 à 20h00
Salle des mariages
Administration communale
Place communale
6540 Lobbes

Plus d'infos:
ligne130a@navetteurs.be
www.facebook.com/ligne130a/

Avis aux personnes à la recherche d'un emploi

A la demande de nos intercommunales, zone de police, zone de secours ou autres collaborateurs communaux, nous publions sur notre site internet leurs éventuels appels à candidature.

Nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site internet de la commune

www.merbeslechateau.be

Dans la rubrique Economie—Emploi– Offres d'emploi

On vote le dimanche 26 mai 2019

Elections régionales, fédérales et Parlement Européen

Ecole communale FONTAINE-VALMONT

Du lundi 1er juillet au vendredi 9 août 2019

Le thème de cette année : « ***Les continents*** »

Pour les enfants entre 2,5 ans et 12 ans

Participation financière : **3 €** par jour

Une garderie est assurée le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 17h30

INSCRIPTIONS les mercredis **12 et 19 juin 2019** de 14h à 18h à l'Administration Communale, rue St Martin 71

Renseignements : Mme Isabelle OOSTENS **071/55.90.86**

Appel à candidatures - Animateur et aide-animateur

Vous êtes étudiant et avez 16 ans ou plus et vous désirez animer un groupe d'enfants lors de la plaine de jeux ? Les formulaires de candidature sont disponibles au service extrascolaire, rue de la Place 15 ou auprès de l'Administration Communale, rue St Martin 71 et sont à rentrer **pour le 10 mai 2019 au plus tard**.

Stage d'été

Ecole communale de MERBES-STE-MARIE de 7h15 à 17h30

Du lundi 12 au vendredi 16 août 2019

Thème : ***« Les vacances, on s'éclate ! »***

Pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans. Prix : **5 €** par jour

Inscriptions : Mme Isabelle OOSTENS **071/55.90.86**

La bibliothèque communale est située dans la cour des écoles communales de MERBES-LE-CHÂTEAU, rue Haute 5.

Elle est ouverte à tous, chaque lundi de de 17h30 à 19h et chaque mercredi de 14h à 18h, sauf jours fériés.

Chaque lundi, venez découvrir nos jeux de société et y jouer en famille, écouter de belles histoires et parcourir les livres avec vos enfants et pourquoi pas les emprunter afin de continuer à vivre de belles aventures à la maison.

Quelques dates à retenir :

Lundi 06 mai : atelier créatif, invente ton propre livre (découper, coller, imaginer à partir de 5 ans).
Lundi 20 mai : chuuut bébé lit ... (lecture d'histoires, livres à toucher et à écouter, de 0 à 3 ans).
Lundi 03 juin : soirée jeux de société en famille.
Lundi 17 juin : l'heure du conte en pyjama (à partir de 4 ans).

Vos dons de jeux de société sont toujours les bienvenus.

Renseignements : DELPLACE Christine **0478/231.562** ou DIEUX Olivier **071/59.09.73**

SPW - Circulation le long du Halage

Le RAVeL est interdit à tout véhicule moteur sauf dérogation.
Nous vous rappelons ci-après les véhicules autorisés à emprunter les chemins de Halage :

- Les véhicules des riverains et de leurs fournisseurs
- Les véhicules prioritaires (police, ambulance, pompier), lorsque la nature de leur mission le justifie
- Les véhicules de surveillance, de contrôle et d'entretien de ces chemins
- Les véhicules affectés au ramassage des immondices

Sur les chemins de halage, la catégorie des riverains comporte notamment les bateliers ou les pêcheurs, pour autant qu'ils aient reçu une autorisation dûment délivrée par la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies Hydrauliques.
En dehors de ces dérogations, **la circulation de véhicules à moteur est formellement interdite**, et tout agent de police peut dresser procès verbal à l'encontre d'un contrevenant.

Nous rappelons également que la vitesse autorisée sur le RAVeL est limitée à 30 km/h maximum.

Rubrique état civil

Naissances

- JONNIAUX Noah - 15/02/2019 - LB
- WILLEM Maessio - 18/02/2019 - FV
- ROUSSEL Gabin - 22/02/2019 - LB

Mariages

- Monsieur HENNECART Frédéric et Madame GHEERTS Vanessa - 23/02/2019 - MLC
- Monsieur MARIOLU Michaël et Madame LEGRAIN Amélie - 23/02/2019 - MLC

Décès

- MARCHANDIER Alice - 20/02/2019 - MSM
- LERICHE Gérard - 28/02/2019 - FV
- HOFLACK Gérard - 01/03/2019 - FV
- NOLF Renée - 01/03/2019 - FV
- MAIRESSE Jacky - 12/03/2019 - MLC
- GODEFROID Willy - 17/03/2019 - MLC

O.N.E - Dépistage visuel

JEUDI 6 JUIN 2019 - rue de la Place 15 à MERBES-LE-CHÂTEAU à partir de 9h30 avec le Dr Gaillez.

Dépistage **GRATUIT** pour tous les enfants de 18 mois à 4 ans.

Prendre rendez-vous auprès de l'infirmière, Mme DURIEUX au

0499.57.26.34

LA MOBILITE DOUCE … EN TOUTE SECURITE

En hiver, vous conduisez plus souvent vos enfants en voiture pour leur offrir une plus grande sécurité. Avec le retour du beau temps, vos enfants pourraient, parfois, choisir la « mobilité douce » pour aller à l'école, se rendre à des activités extrascolaires, à pied, à vélo, ou en transports en commun… Voici quelques conseils pour que vos jeunes têtes blondes puissent se déplacer en toute sécurité.

Le trajet

Choisissez le chemin le plus sûr (même s'il n'est pas le plus court) avec des trottoirs ou des accotements larges et en bon état. Pour traverser la rue, préférez les endroits qui offrent la plus grande sécurité :

- avec un agent de police ou un surveillant habilité, des feux, un passage pour piétons
- où les véhicules ne roulent pas trop vite
- où la traversée est courte
- où il n'y a pas trop de véhicules (voitures, camions) qui circulent
- où votre enfant voit bien les véhicules arriver et est bien vu des conducteurs

Rien ne sert de courir, il faut partir à point ! Faites en sorte que votre enfant quitte la maison suffisamment tôt pour ne pas être pressé par le temps. Il sera ainsi plus prudent et attentif.

Vous accompagnez votre enfant à pied

Profitez du trajet pour lui apprendre les bons comportements.
Cela signifie :

- repérer avec lui les endroits qui peuvent présenter un danger : entrées de garage et de parking, allées…
- lui apprendre à traverser une rue
- s'arrêter un peu avant le bord du trottoir ou de l'accotement
- regarder à gauche, puis à droite, et encore à gauche
- si aucun véhicule n'arrive, traverser sans courir en continuant à bien regarder

Prenez l'habitude de marcher du côté de la circulation et de placer votre enfant du côté des maisons.
Ne l'attendez jamais sur le trottoir d'en face, il risque de traverser sans regarder pour vous rejoindre plus vite !

Vous accompagnez votre enfant en vélo

Si vous circulez sur la chaussée le port d'un casque pour vélo est obligatoire.
Au début, il vaut mieux rouler à côté de votre enfant. Placez-vous alors à sa gauche. Vous devrez vous replacer derrière lui lorsque le croisement est impossible.
Quand votre enfant est plus expérimenté, vous pouvez rouler derrière lui.
Avant le départ, mettez-vous d'accord avec votre enfant sur certains points bien précis :

Exemples : "*Si je crie STOP, tu t'arrêtes tout de suite*",… "*A ce carrefour-là, on s'arrête …*"

N'hésitez pas à encourager votre enfant pendant le trajet. A l'arrivée, discutez de ce qui était bien et de ce qui l'était moins. Pensez à montrer l'exemple car vos enfants apprennent en vous imitant. Respectez le code de la route.
Prévoyez les dangers possibles. Soyez courtois avec les autres usagers de la route.
S'il a moins de 9 ans et qu'il circule sur un petit vélo (diamètre des roues de 50 cm maximum), votre enfant peut toujours rouler sur les trottoirs…

Ces conseils vous sont proposés par notre Conseiller, Mr Eric DANDOIS

071/55.90.84

ARCHERY CLUB LABUISSIERE
Notre Tir du Roy a vu le sacre de notre 2ème Empereur du club

Ce samedi 2 mars 2019, les archers (locaux et invités) réunis pour le traditionnel Tir du Roy ont reçu la visite de notre Bourgmestre Philippe Lejeune et des autres membres du collège.

C'est en présence de notre échevine des fêtes (Véronique Préaux) et de notre présidente du CPAS (Virginie Daffe) que notre 1er empereur (Didier Forget) procéda à la proclamation des résultats.

Véronique et Virginie congratulèrent les lauréats et remirent les médailles d'ancienneté notamment à notre président Jean-Yves Roulet (30 ans au club).

	RECURVE	COMPOUND
ROY	DEFLEM Vincent	DELTOUR Gérald
1er PRINCE	POCOROBBA Gaëtan	AUQUIERT Maurice
2e PRINCE	MALACRINO Antonino	DEMONT Véronique

Les magnifiques Trophées, offerts par l'Administration Communale pour le classement aux points, ont été remportés par :

RECURVE : DEFLEM Vincent (LAB) et
COMPOUND : DELTOUR Gérald (LAB)

Cerise sur le gâteau : Gérald DELTOUR (Roy 2017 et 2018) lauréat cette année 2019, devenait ainsi le 1er empereur en catégorie COMPOUND. Le club fondé en 1974 compte ainsi son empereur dans chaque catégorie : RECURVE : Didier FORGET en 2016 et COMPOUND : Gérald DELTOUR en 2019.

Cette belle journée pendant laquelle a régné un esprit sportif, convivial et chevaleresque s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par les Roy de l'année précédente.

Amicales et sportives salutations à tous.
Les archers de LABUISSIERE.

Le 1er mars dernier, en partenariat avec le Cercle d'histoire « Pierre Wins », Monsieur Vin, membre du cercle apicole de Merbes-le-Château a présenté une **conférence sur la place occupée par l'abeille** au cours de l'histoire à la salle du Merbien de Merbes-Sainte-Marie. Après un exposé très intéressant, plusieurs apiculteurs ont pu échanger avec le public présent en nombre pour l'occasion.

Rubrique séniors EXCURSIONS

SAMEDI 4 MAI 2019 Voyage à Mini-Europe

+ après midi libre sur la Grand Place de Bruxelles (possibilité de visiter le Musée de la garde-robe de Manneken-Pis ou le Musée du Roi - Ces musées sont gratuits ce jour-là à l'occasion de la Fête de l'Iris).

Cette excursion vous est proposée au prix de **56 €** par personne, et comprend le déplacement en car, l'entrée au parc et le repas de midi (Potage du jour, boulettes sauce tomate, frites-salade, pâtisserie, 1 boisson et 1 café)

Départ de Merbes-le-Château (Place) à 8h00

Départ de Labuissière (Monument au morts) à 8h15

Départ de Fontaine-Valmont (Place Desoil) à 8h30

Arrivée vers 10h à Mini-Europe - Repas vers midi

Départ vers la Grand Place de Bruxelles (Quartier libre) vers 14h
Rassemblement au car à 17h45 pour le retour

****

Samedi 13 juillet 2019 - Balade en bateau sur la Sambre

Départ de Thuin vers l'Abbaye d'Aulne - Repas barbecue comprenant (apéritif, 3 viandes, crudités, riz, pâtes, pommes de terre, 1/2 bouteille de vin et les softs à volonté, tarte et café)

Prix : **50 €** par personne **ATTENTION ! Places limitées à 20 personnes**

Pour ces deux excursions ci-dessus, inscriptions auprès de l'Echevine, Mme Véronique PREAUX **0474/64.32.34**

Paiement obligatoire (qui fera office d'inscription) sur le n° de compte communal
BE 27 0910 0039 2473

AVIS aux aînés

Vous avez 55 ans ou plus, alors vous pouvez rejoindre notre groupe des aînés et vous inscrire auprès de l'Echevine pour assister aux réunions du Conseil Communal Consultatif des Aînés qui se déroulent chaque mois.

Toutefois, même si vous n'en faites pas partie, vous pouvez, si vous le souhaitez, obtenir le rapport de réunion reprenant toutes les activités proposées en faisant la demande auprès de notre Echevine, Mme Véronique PREAUX au
0474/64.32.34

Le Conseil consultatif des ainés et le Cercle d'Histoire P. Wins de Merbes-le-Château

Organisent le vendredi 28 juin 2019
Une excursion vers deux sites majeurs du patrimoine wallon

Départ en car	Place de Merbes-le-Château	**7 h 45**
	Place de Ghoy (Eglise) à Labuissière	**7 h 50**
	Place Desoil à Fontaine Valmont	**8 h**
	Parking du rond point de Lobbes Bonniers	**8 h 15**

A 10 h visite guidée du **fort de Loncin**, de son musée et de son mémorial

Repas libre au centre commercial d'Ans

A 15 h visite libre des jardins potager et d'agrément et des dépendances (exposition) du château de **Jehay-Bodegnée**

Vers 19 h retour

Participation aux frais (car + entrées) Adultes **30** euros
Jeunes de 10 à 18 ans **15** euros

Inscription au plus tard le 15 juin par virement
Au compte **BE10 0682 1336 8604** BIC GKCCBEBB du Cercle d'Histoire

en mentionnant : - le nombre de places et le lieu d'embarquement

Possibilité à tous de participer à ce voyage, dans la limite des 50 places

Renseignement chez René Goffin 0496 77 20 78
ou Jean-Pierre Deflem +32(0)71 55 83 81 Gsm +32(0479 94 41 18
mail : c.h_p_wins@yahoo.com

Passage du Tour de France

<u>Le 8 juillet prochain,</u> le départ de la **3ème étape du Tour de France 2019** sera donné chez nos voisins binchois qui ont réussi l'exploit d'accueillir au cœur de leurs remparts cette prestigieuse organisation qui constitue la 3ème manifestation sportive la plus suivie au monde après la coupe du monde de football et les jeux olympiques.

Cet évènement profitera aussi aux Merbiens puisque **<u>les coureurs traverseront les villages de Merbes-Sainte-Marie et de Merbes-le-Château</u>** lorsqu'ils emprunteront la N55 et la N561 pour se rendre de Binche à Erquelinnes. A cette occasion, l'administration communale souhaite organiser un **événement spécial** qui se tiendra **à l'ancien jeu de balle** et qui permettra aux personnes présentes de profiter du spectacle mais aussi de <u>découvrir le savoir-faire de nos producteurs et artisans locaux</u> mobilisés pour l'occasion.

Si plus d'informations seront données ultérieurement,

j'invite d'ores et déjà les riverains de la nationale à envisager de décorer leur façade aux couleurs du Tour.

GOFFIN Jean-Philippe, échevin des sports et du Tourisme. **0496/07.56.92**

Appel à candidatures

En juin, l'Administration Communale aura le grand plaisir de mettre à l'honneur une personne ou une équipe de l'entité à travers la remise du « **mérite sportif** ». Si vous connaissez un habitant ou un club sportif de l'entité qui serait susceptible de recevoir cette récompense ou si vous souhaitez personnellement être candidat, n'hésitez pas à adresser un courrier à l'attention de l'Echevin des sports, Mr Jean-Philippe GOFFIN, rue St Martin 71 à Merbes-Le-Château ou par mail **goffinjeanphilippe@hotmail.com** pour le **17/05/2019 au plus tard.** <u>Renseignements</u> **: 0496/07.56.92**

Prix de l'espoir sportif

Ce prix a pour objectif de mettre en évidence **de <u>jeunes athlètes merbiens</u> ayant réalisé une performance prometteuse et possédant des facultés qui laissent entrevoir des perspectives d'avenir.**

Afin de mettre en exergue le talent et la motivation de ces sportifs, le collège a décidé d'attribuer le « **prix de l'espoir sportif** ». Celui-ci sera décerné sur base de critères précis qui le distingueront du mérite sportif classique. Dès lors, si vous êtes ou si vous connaissez **<u>un jeune sportif de maximum 16 ans,</u>** <u>domicilié sur notre entité et affilié à un club évoluant dans une fédération sportive reconnue</u>, je vous invite à me transférer la candidature (nom, prénom, date de naissance et performance(s) réalisée(s)) à l'adresse suivante : goffinjeanphilippe@hotmail.com pour **le 17/05/2019 au plus tard.**

Agenda des festivités

FESTIVAL DU COUTEAU

Salle communale de
LA BUISSIÈRE
6567 MERBES-LE-CHÂTEAU

SAMEDI **4 MAI** 10H > 18H

DIMANCHE **5 MAI** 10H > 18H

071/95.30.00
0485/639.454

3 EUROS
GRATUIT MOINS DE 12ANS

DEUXIÈME ÉDITION

EXPOSITION • VENTE
DÉMONSTRATION DE FORGE
INITIATION AU MONTAGE DE COUTEAUX
PETITE RESTAURATION • BAR

Commémoration du 8 mai

A l'occasion de la commémoration de la guerre 40-45, vous êtes invités à venir vous recueillir aux monuments aux morts dans nos quatre communes.

- **Fontaine-Valmont : Chapelle St Donat, rue de l'Eglise à 10h**
- **Merbes-Ste-Marie : Monument, Place communale à 10h30**
- **Merbes-Le-Château : Monument, rue Notre Dame à 11h**
- **Labuissière : Monument, rue Neuve à 11h30**

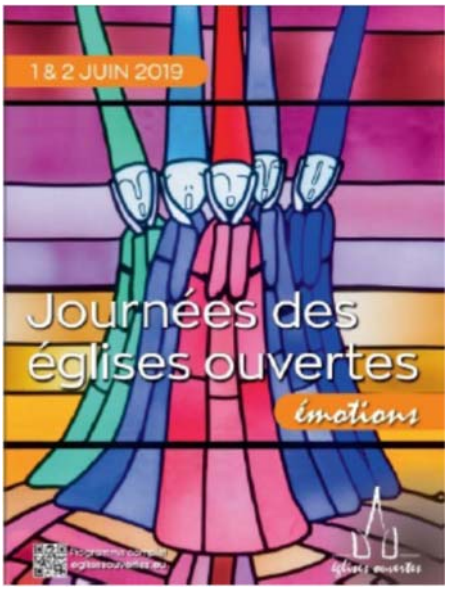

Dimanche 2 juin 2019

De 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

Ouverture de l'Eglise Saint Martin de MERBES-LE-CHÂTEAU

Visite libre (ou guidée sur demande) de l'intérieur de l'Eglise

Projection d'un diaporama et exposition d'objets de culte

Renseignements: Office du Tourisme **071/55.90.85**

DIMANCHE 16 JUIN 2019

Au départ du salon communal « Le Merbien » à MERBES-STE-MARIE

Parcours de 5, 10 et 20 kms
Départ entre 7h et 16h.
Buvette et petite restauration

Renseignements : Office du Tourisme

071/55.90.85

MARCHE ADEPS

Fêtes du Solstice d'été

Quand ? **21 juin et 22 juin 2019**

Où ? **Carrières de l'Imaginaire**

rue des Usines à LABUISSIERE

21 JUIN 2019

19H30 - 6ème jogging du Solstice
21h - Remise des prix du jogging et mise à l'honneur des sportifs merbiens
21h30 - Tombola des dossards
22h - Allumage du grand feu et ambiance musicale

22 JUIN 2019

14h - Blind test organisé par les gilles de la Taverne de l'Ecluse de Labuissière
18h30 - Concert apéritif avec « The Rock Runners »
19h - Repas organisé par les gilles de la Taverne de l'Ecluse

Une organisation de l'Administration Communale de MERBES-LE-CHÂTEAU

Renseignements : Office du Tourisme

071/55.90.85

Informations marche et jogging

Marche et course pour enfants dès 19h

Consigne sécurisée

Tombola des dossards et prix pour les équipes les plus représentées

Participation **5 €**

MERBES-LE-CHÂTEAU